

**SFR**DU 19/11/13  
AU 27/01/14  
INCLUS**BONUS -26 ANS,**« JE BOOSTE MA FORMULE CARRÉE 2H+50Mo »  
(pour seulement 1€ de plus par mois)**30€**  
**REMBOURSES**  
SOUS FORME DE RECHARGEMENT  
D'UNE SFR PAYCARD**100 Mo**  
POUR NAVIGUER  
SUR INTERNET  
+  
SFR WiFi  
EN ILLIMITÉ**1H**  
D'APPELS EN PLUS  
VERS 2N°  
+  
CONTRÔLE  
PARENTAL  
MOBILE ACTIVÉ**CONDITIONS DE L'OFFRE :**

- Valable du 19/11/13 au 27/01/14 inclus
- Réservée aux clients -26 ans
- Pour toute souscription d'une formule Carrée 2H+50Mo en ouverture de ligne avec achat de mobile ou en renouvellement de mobile (en version bloquée ou non bloquée) et pour 1€ de plus par mois (Bonus - 26 ans).

**POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :****1 Remplissez les coordonnées du titulaire de la ligne ci-dessous**

Indiquez vos coordonnées

N° de ligne Carré 2H+50Mo  J'ai souscrit une nouvelle ligne SFR J'ai changé de forfait pour un Carré 2H+50MoCivilité M.  Mme  Mlle Date de naissance Nom Prénom Adresse Code Postal Ville Je possède une SFR PayCard  oui  non

Si oui, merci d'indiquer le N° de téléphone auquel votre SFR PayCard est associée

Si vous ne souhaitez pas être remboursé au moyen de la SFR PayCard ou si vous n'avez pas d'adresse email, ne remplissez pas le champ concernant la SFR PayCard. Vous serez dans ce cas remboursé par lettre-chèque envoyée à l'adresse renseignée.

**Si l'utilisateur -26 ans n'est pas le titulaire de la ligne :**Civilité M.  Mme  Mlle Date de naissance Nom Prénom **Votre dossier ne sera pas pris en compte, sans la totalité des pièces demandées****2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :**

Avez-vous pensé à toutes vos pièces justificatives?

- ▲ la photocopie d'une pièce d'identité prouvant que l'utilisateur de la ligne a moins de 26 ans,
- ▲ la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse du mobile (ou l'email de confirmation de commande),
- ▲ l'original ou la photocopie de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,

**3 Envoyez le tout au plus tard dans les 8 semaines suivant la souscription**

Pensez à respecter la date limite d'envoi

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR SFR 16620****CEDEX 2518****99251 PARIS CONCOURS**Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr), rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)**4 Vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 10 SEMAINES à compter de la date de réception de votre participation conforme.**

Cette carte est émise par Wirecard Card Solutions en vertu de l'autorisation n°900051 de la FCA (Financial Conduct Authority : [www.fca.org.uk](http://www.fca.org.uk)), l'autorité de régulation anglaise et ce sous licence Mastercard International. Cette carte est strictement personnelle et n'est valable qu'après sa signature. Elle reste la propriété de l'émetteur et doit être restituée sur simple demande. Activation de la carte possible sous réserve d'être titulaire d'un numéro de mobile d'un opérateur métropolitain ou réunionnais ou bien mahorais proposant le service SMS+ (information disponible directement auprès de son opérateur de téléphonie mobile) et d'une adresse de courrier électronique. Offre limitée à une SFR PayCard par personne et par numéro. Paiement sur les sites Internet partenaires de MasterCard (sous réserve de compatibilité). Voir conditions de l'offre sur [www.sfrpaycard.fr](http://www.sfrpaycard.fr). MasterCard® et l'image de marque MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Plus d'informations : [cards.info@wirecard.com](mailto:cards.info@wirecard.com). **Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 19/11/13 au 27/01/14.** Bonus facturé en plus du forfait, exclusivement compatible avec le Carré 2H+50 Mo, réservé aux clients âgés de moins de 26 ans au moment de la souscription. Offre renouvelable tous les 24 mois sur demande (hors offre de remboursement valable une seule fois dans les conditions définies ci-après) et sous réserve d'éligibilité. **30 € remboursés :** offre valable pour toute première souscription d'une formule Carrée 2H+50 Mo ou Carrée 2H+50 Mo bloquée (engagement de 24 mois) et d'un bonus -26 ans lors de l'achat d'un mobile SFR. Remboursement par crédit de 30 € sur une SFR PayCard (celle dont vous êtes titulaire si vous en possédez une ou une qui vous sera offerte dans le cas contraire) dans les 10 semaines suivant la réception des pièces justificatives demandées, sous réserve qu'à la date d'examen du dossier, le bonus -26 ans soit toujours rattaché à la ligne. Offre incompatible avec l'avantage Tremplin et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la période. Un seul remboursement par numéro SFR. Si le prix du mobile SFR est inférieur ou égal à 30 € TTC, le montant remboursé sera calculé sur le prix d'achat exact moins 1 € TTC, conformément à la réglementation en vigueur. Toute demande incomplète, illisible ou ratée ne pourra être prise en compte. Les clients ne souhaitant pas être remboursés au moyen de la SFR PayCard ou n'ayant pas rempli le champ prévu à cet effet, seront remboursés par lettre-chèque envoyée à l'adresse renseignée. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 26/05/14. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du client. Le présent coupon de remboursement, une fois valide vaudra remboursement de 30 € TTC soit 25,08 € HT et 4,92 € de TVA à 19,6%, soit à partir du 01/01/14, 25 € HT et 5 € de TVA à 20% par la société SFR - 12 rue Jean-Philippe Rameau CS 80001 93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. **Internet 100 Mo :** service valable en France métropolitaine et activé dans un délai minimum de 24 heures suivant la demande d'activation du bonus -26 ans. Les surcoûts des téléchargements et services restent payants. Ce crédit de 100 Mo/mois permettant l'accès à Internet sera décompté en priorité avant les 50 Mo d'Internet mobile du forfait mensuel en cours. Crédit non reportable. **1h d'appel vers 2 N° parents :** appels métropolitains vers les numéros choisis (n° spéciaux et certains services). Visio non disponible. Temps de communication non reportable. Une fois l'heure échu, les appels seront décomptés du forfait ou facturés au-delà. 1 changement de n° par mois. Modification gratuite en appelant le 963 (appel gratuit), sur le portail Vodafone live ! (coût d'une connexion wap) ou sur [sfr.fr](http://sfr.fr). En appelant le 1023 (temps d'attente gratuit puis prix d'un appel normal depuis un mobile), vous serez facturé 4 €. Conditions et détails disponibles en point de vente. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR et ses prestataires pour la gestion de votre compte et votre information sur vos services ainsi que pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer, dès la communication des informations à SFR, à ces opérations de marketing direct. Votre consentement préalable pourra par ailleurs être requis pour certaines opérations de marketing direct réalisées par voie électronique notamment s'agissant des opérations offrant des informations sur les offres et services de partenaires. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à « Courrier SFR Mobile - TSA 73917 - 62978 Arras cedex 9 »